



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Lundi 15 novembre 2021 à BASSILLAC

Conformément à la législation en vigueur, tous les clubs affiliés du Département ont été convoqués à l'Assemblée Générale Financière. Cette Assemblée doit se tenir dans les 6 mois après la clôture des comptes de la saison 2020-2021.

**ETAIENT PRESENTS** : Les membres du Comité de Direction : Mmes BLAY Marie Line - BUFFIERE Sandrine - COMBEAU Anne Marie - LONGUEVILLE Nathalie - MM. ALLARD Samuel - BEAUGIER Julien - BESSON Bernard - BLOND Jean-Louis - BLONDY Jonathan - COMBEAU Jean Jacques - COUPLLET Jacques - DEMARET Patrick - ETCHART Roland - FAURE Daniel - LACOTTE Jean Joël - LACOUR Eric (Président) - LAGARDE Bernard - MERY Didier - RAIGNIER Christian - THOMAS Gilles

**EXCUSES** : Mme TRIBOULT Aurore - MM. EL KOUN Rachid - HAUTIER Benjamin - LE ROUX Patrick - Dr JOLLIS Didier

**INVITES EXCUSES** : Mmes VARAILLAS Marie Claude (Sénatrice et Conseillère Départementale) - JALLET AUGUSTE Anne (cabinet KPMG) - BOUCAUD Christelle (Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports) - M. COMBESCOT Thomas (Seripub)

**ASSISTENT** : MM. BROUSTE Gérard (Président délégué de la LFNA) - DULUX Thierry (cabinet HOCHÉ) - DEWILDE Patrice (Directeur régional Dordogne du Crédit Agricole) - BUFFIERE Patrick (Président UNAF 24)

**Clubs représentés par leur Président ou par une délégation :**

LA PATRIOTE AGONAC - U.S. ANNESSE ET BEAULIEU - F.C. ATUR - FC BASSIMILHACOIS - BERGERAC PERIGORD F.C. - BERGERAC LA CATTE - STELLA J. BERGERAC - A.S. BOSSET - ET.S. BOULAZAC - C.A. BRANTOMOIS - C.A. CELLES - A.S. CHAMPCEVINEL - UNION SPORTIVE CHANCELADE MARSAC 24 - CONDAT F.C. - J.S. CORGNAC - CO COULOUNIEIX CHAMIERES - E.S. COURS DE PILE - A.S. COURSAC FOOT - FC COTEAUX PECHARMANT - F.C. DE L'OLYMPIQUE EYMETOISE - F.C. DE FAUX - FUTSAL CLUB FOYEN - FOOTHISLECOLE ECOLE DE FOOT - ENT. GRIGNOLS VILLAMBLARD - U.S. HAUTEFORT - F.C. JAVERLHACOIS - U.S. BACHELIERE - J.S. CHAPELLOISE - ET. LA ROCHE-CHALAIS - C.S. LEGUILLACOIS - LIMENS JSA - F.C. DE LIMEUIL - U.S. MARSANEIX MANOIRE - MONTPON MENESPLET F.C. - LES EPIS MONTREM MONTANCEIX - U.S. MUSSIDAN ST MEDARD - A.S. NEUVIC ST LEON - A.S. NONTRON ST PARDOUX - NORD DORDOGNE CHALAIS ST JORY A.L. - SP.A. SANILHACOIS - F.C. PAYS BEAUMONTOIS - UNION SPORTIVE PAYS DE FENELON - PAYS DE L'EYRAUD - PAYS DE LA FORCE - GINESTET - F.C. PAYS DE MAREUIL - A.S. DU PAYS GRANITIQUE - A.S. PAYS DE MONTAIGNE ET GURCON - FOOTBALL CLUB PERIGORD CENTRE - ENT. PERIGORD NOIR - AS PERIGORDINE - PERIGUEUX F. - A.S. PETIT BERSAC - LES AIGLONS RAZACOIS - C.A. RIBERACOIS - A.S. ROUFFIGNAC PLAZAC - AS PORTUGAIS DE SARLAT - F.C. SARLAT MARCILLAC - A.S. SARRAZACOISE - A.S. ST GERMAIN CHANTERAC - CS COLAIS - AS LAURENTINE - AS SAINT PIERRE DE CHIGNAC - ST SAUD F. - U.S. ST VINCENT DE CONNEZAC - FC THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE - LA THIBERIENNE - U.S. TOCANE ST APRE - TOUR S. MERLES BLANCS 88 VERTEIL - TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C. - A. VANXAINS - ATHLETICO VERNOIS - U.S. VILLEFRANCHE DE LONCHAT

**Clubs arrivés après la clôture de l'émergence ou ayant un bulletin de vote incomplet (ces clubs ne sont pas pris en compte dans le quorum et n'ont pas participé aux votes mais seront exonérés de la sanction financière) :**

CAMPAGNAC DAGLAN ST LAURENT F. - FOOTBALL SUD BASTIDE - F.C. GARDONNE - ENT. GENIS SALAGNAC F. - E.S. PERIGORD VERT



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Lundi 15 novembre 2021 à BASSILLAC

## **Clubs absents, passibles d'une sanction financière prévue aux Règlements Particuliers du District soit 50 € :**

F.C. BELVESOIS - L'ENTENTE CALES TREMOLAT - ECOLE S. DE SECTEUR INTERCOMMUNE CARLUX - FC SPARTAK DE CARSAC - SECTION A. CHAMPAGNACOISE - J.S. CASTELLEVEQUOIS - A.S. PARCOUL CHENAUD - JEUNESSE SPORTIVE DOUZILLACOISE ET LUDOVICIENNE - F.C. EXCIDEUIL ST MEDARD - FCVIP FUTSAL - U.S. JUMILHACOISE - F.C. LALINDE COUZE SAUVEBOEUF - FOY. RUR. MONTEIL - F.C. LE BUGUE MAUZENS - ENT. MARQUAY TAMNIES - U.S. LES COQUELICOTS DE MEYRALS - F.C. MONBAZILLAC SIGOULES - ESP.S. MONTIGNACOISE - ENT. NAUSSANNES STE SABINE - PRIGONRIEUX F.C. - A.S. SORGES MAYOTTE - SAINT AULAYE SPORTS - U. LAMPONAISE CARSACOISE - AM. LAIQ. ST LEON S/VEZERE - F.C. ST PAUL DE LIZONNE - ST PAUL LA ROCHE F.C. - US. AMICALE DE TERRASSON - U.S. PORTUGAISE TERRASSON - A.S. VILLACOISE

## **Ouverture de l'Assemblée Générale Financière par Eric LACOUR, Président du District de Football Dordogne-Périgord**

Le Président ouvre l'Assemblée Générale en accueillant et remerciant les personnes présentes.

Le quorum est atteint avec 72 clubs présents ou représentés, soit un total de 460 voix sur 600.

Il donne la parole à Jonathan BLONDY, le vice-président délégué, pour l'animation de la soirée et la présentation de cette Assemblée Générale Financière

Pour expliquer le vote électronique, un vote test est pratiqué sur une question simple « Le FC Nantes sera-t-il en Ligue 1 en fin de saison ? ». Résultats : 288 « oui » - 118 « non » - 54 « abstention ».

## **Intervention de René VARAILLAS, co-Président du club de FC Bassimilhacois, hôte de cette Assemblée Générale Financière**

Après une belle présentation de son club de FC Bassimilhacois, il excuse son épouse Marie Claude VARAILLAS, Sénatrice, qui a une réunion au Sénat le lendemain matin et qui a pris le train en soirée. Il termine en saluant le travail de son co-Président de club Bruno AUDY, de la famille COMBEAU et de l'ensemble des dirigeants du club.

## **Intervention d'Eric LACOUR, Président du District**

Il remercie la municipalité de Bassillac pour la mise à disposition du bel auditorium Daniel Buffière.

Nous pouvons nous réjouir de la reprise des compétitions, malheureusement ternis parfois par la violence mais il assure que le District saura prendre ses responsabilités.

Il note une augmentation de nos licenciés, 303 de plus qu'à la même date la saison dernière soit 2.5% d'augmentation, avec une belle progression en Foot Animation.

Il salue le parcours de Limens JSA, Bergerac Périgord et Trélissac Antonne Périgord pour leurs beaux parcours en Coupe de France mais aussi et surtout la brillante qualification de la France pour la prochaine Coupe du Monde.

Il explique que la priorité cette saison sera d'aller au bout du championnat même s'il faut faire des sacrifices en Coupes. Il regrette les remarques parfois acerbes, sur les réseaux sociaux qui n'honorent pas ces internautes.

Un mot sur les Labels : il reste un mois pour déposer les dossiers Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Label Seniors LFNA en rappelant l'aide et les dotations du Crédit Agricole.

L'arrivée d'Erick SENECHAL, CTR PPF mis à notre disposition par la Ligue, au-delà de ses grandes compétences, nous permet de proposer des formations de tous niveaux aussi bien à Marsac que dans les clubs.



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Lundi 15 novembre 2021 à BASSILLAC

Nous continuons les travaux de mise aux normes et d'amélioration de l'espace de travail du bâtiment du District.

La salle Michel Gaillard, grâce à la Fondation Crédit Agricole, sera transformé en une vraie salle de formation avec notamment du matériel plus adapté.

Il remercie le Conseil Départemental pour son soutien inconditionnel et Thomas COMBESCOT, de la société SERIPUB, pour son aide au niveau des clubs.

Ces remerciements vont également aux salariés du District, aux membres bénévoles du District et aussi à tous ces bénévoles dans nos clubs pour leur engagement au service du football.

## **Intervention de Patrick DEMARET, Secrétaire Général du District**

Il présente trois sujets de discussions, à savoir : l'avenir du football chez les féminines, la suppression de la compétition U18 la saison prochaine pour s'aligner sur les autres Districts de la Ligue et le danger pour les débutants de jouer sans licence.

Sur ce dernier sujet, une information générale sera mise sur le site du District fin novembre.

## **Rapport financier 2020/2021**

Jean Jacques COMBEAU, Trésorier du District, présente un exposé visuel où sont reprises les grandes lignes des comptes du district. L'exercice comptable 2020/2021 se ponctue par un résultat net de 11 091 €, soit une variation de + 23 437 €.

Jonathan BLONDY présente et explique ensuite sur l'écran vidéo les principaux postes avec comparaison par rapport à la saison précédente et la cause des écarts.

DEPENSES				
Postes principaux	2020/2021	2019/2020	Dif %	Causes principales
Salaires et traitements	203 174 €	258 824 €	- 21.50 %	Départ directeur
Consommations diverses	9 839 €	9 633 €	+ 2.14 %	Location hivernale hébergement
Centre technique	20 655 €	25 291 €	- 18.33 %	Pas de stage, ni événements familiaux privés
Honoraires divers	21 372 €	23 989 €	- 10.90 %	Baisse déplacements officiels
Dotation aux clubs en équipements	10 509 €	4 777 €	+ 45.46 %	Choix du CODIR

RECETTES				
Postes principaux	2020/2021	2019/2020	Dif %	Causes principales
Subventions FFF	60 755 €	63 370 €	- 4.12 %	Baisse dotation préformation
Subventions LFNA	42 409 €	58 899 €	- 21.31 %	Baisse du nombre de licenciés
Subventions ANS et Conseil Départemental	26 000 €	25 500 €	+ 1.96 %	Stabilité des soutiens politiques
Locations et partenariat	44 309 €	23 827 €	+ 85.9 %	Location hivernale de l'hébergement et développement des partenariats
Fonds de solidarité COVID	73 363 €			Aides de l'Etat pour perte de chiffre d'affaires et chômage partiel



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Lundi 15 novembre 2021 à BASSILLAC

## **Intervention de M. Thierry DULUX, expert-comptable du cabinet Hoche**

Il apporte des renseignements supplémentaires sur le clair exposé de Jonathan BLONDY en trouvant que ce budget 2020/2021, malgré les difficultés du Covid, est bien équilibré.

Le positif de 11 091 € par rapport au déficit de 12 347 € de la dernière saison va dans le bon sens.

La trésorerie retrouvée est rassurante car elle peut permettre, en cas de difficulté, de parer à toutes éventualités pendant un an.

Il remercie Marie Annick DUJARRI, la secrétaire comptable du District, pour la gestion parfaite des comptes et Jonathan BLONDY et Jean Jacques COMBEAU pour leur suivi mensuel. Il souhaite une bonne fin de saison aux licenciés du district.

## **Intervention par écrit d'Anne JALLET AUGUSTE, Commissaire aux comptes KPMG**

Elle s'excuse pour son désistement dans l'après-midi pour raisons personnelles. Elle a néanmoins fourni un mail où elle souligne la qualité du travail fourni par le cabinet HOCHÉ et ASSOCIES et certifie les comptes de l'association du District de Football Dordogne-Périgord sans aucune remarque particulière.

## **Vote des budgets**

Jonathan BLONDY met aux votes électroniques les points suivants :

Rapport financier : 444 voix « pour » - 0 « contre » - 16 « abstention » – Adopté.

Approbation des comptes : 402 voix « pour » - 10 « contre » - 48 « abstention » – Adopté.

Affectation du résultat au fonds associatif : 438 voix « pour » - 6 « contre » - 16 « abstention » – Adopté.

## **Présentation du centre d'hébergement du District**

Un film projeté sur l'écran a permis aux représentants des clubs présents de mieux connaître le centre. Le travail du responsable du centre technique Piéric MODOLO et des bénévoles ainsi que les travaux des artisans ont démontré la qualité des locaux, permettant ainsi à tous de continuer à travailler dans de bonnes conditions.

## **Intervention de Patrick BUFFIERE, Président de l'UNAF 24**

En tant que membre du Comité National de l'UNAF (Union Nationale des Arbitres de Football), il a évoqué la trop longue liste des arbitres agressés au niveau national et, avec son franc-parler, il a demandé aux instances supérieures de prendre leurs responsabilités.

Côté Dordogne, il restera vigilant mais souligne les bonnes relations avec le District en général et la Commission Départementale de l'Arbitrage en particulier.

Il termine en insistant sur la sécurité juridique que confère l'amicale pour les arbitres membres de l'UNAF24.

## **Modification des Règlements Particuliers du District**

Patrick DEMARET présente les modifications des règlements envoyées aux clubs.

- Concernant la réglementation des terrains, la FFF ayant modifié l'intégralité du règlement des Terrains et Installations Sportives, ce règlement ne comporte plus aucune référence aux niveaux requis. Il appartient donc désormais aux différentes instances de le préciser spécifiquement dans ses propres règlements. Il propose donc de compléter les Règlements Particuliers du District au niveau des obligations des clubs dans



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Lundi 15 novembre 2021 à BASSILLAC

le domaine des terrains, en reportant intégralement l'ancien règlement fédéral concernant le délai pour mettre les installations en conformité en cas d'accession.

## TITRE IV - OBLIGATION DES CLUBS

### ARTICLE II : DANS LE DOMAINE DES TERRAINS

(...) *Nouveau texte à ajouter :*

*En cas d'accession au niveau supérieur de compétition, la mise en conformité conformément au présent Règlement devra être réalisée dans les trois années civiles qui suivent l'accession. Le délai, prévu en ce cas, fera l'objet d'un échancier entre le propriétaire de l'installation sportive et le District, signé par les deux parties dès la première année d'accession.*

*Dans le cas d'une réhabilitation de tout ou d'une partie de l'installation sportive existante, avant la mise en chantier, une étude sur la mise en conformité au présent Règlement doit être effectuée et transmise pour avis préalable à la Commission des Terrains et Installations Sportives.*

Ce changement est voté avec 396 voix « pour » - 34 « contre » - 30 « abstention ».

- Côté modification du règlement du Critérium Seniors à 8, le Comité a souhaité que ce foot loisir ne couvre plus les obligations des équipes réserves.

Après un débat, il rappelle que le district a déjà supprimé les obligations en Départemental 3 en matière de jeunes et d'équipe réserve et surtout a allégé les contraintes avec seulement une amende de 50 € pour la première année d'infraction en Départemental 2. De plus, dans le cadre des obligations des clubs, l'équipe réserve Seniors peut être remplacée par une équipe U18 ou une équipe Seniors Féminines, ce qui laisse encore plusieurs possibilités aux clubs de D1 et D2 de se mettre à jour avec cette obligation.

### Règlement Critérium à 8 Seniors

Suppression de l'article 14

### ~~**ARTICLE 14 - OBLIGATION D'EQUIPE RESERVE**~~

~~Dans le cadre du statut des jeunes, l'équipe de Seniors à 8 comptera dans l'obligation d'avoir une équipe 2 pour les clubs évoluant de la 1ère à la 2ème division du District.~~

Le projet est adopté avec 256 voix « pour » - 166 « contre » - 38 « abstention ».

### **Intervention de Patrice DEWILDE, Directeur Régional Dordogne du Crédit Agricole Charente-Périgord**

Il présente les actions du Crédit Agricole Charente-Périgord liées au District de la Dordogne en insistant sur les dotations des différents Labels FFF Crédit Agricole.

En récompensant l'ensemble des catégories du football en Dordogne, il ancre encore plus son entreprise sur les terrains et les clubs du département.

### **Intervention de Gérard BROUSTE, membre du BELFA (Bureau Exécutif de la Ligue de Football Amateur) et Président délégué de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine**

Il souligne une nouvelle fois le climat de confiance réciproque retrouvé entre la Ligue et le District.

Il présente les chiffres principaux du budget de la Ligue et du BELFA.

Il explique le fonctionnement de la Commission des Terrains et Installations Sportives en relatant ses bonnes relations de travail avec Jacques COUPLÉ, Président de la Commission Départementale.

Il termine en rassurant Patrick BUFFIERE sur la protection des arbitres au niveau du BELFA.



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Lundi 15 novembre 2021 à BASSILLAC

## Clôture de l'Assemblée Générale Financière

Eric LACOUR remercie Jean Jacques COMBEAU (Trésorier du District), Jonathan BLONDY (vice-Président délégué du District) et Martine BLOND (secrétaire du District) pour la qualité des supports vidéo. Il souhaite à tous une bonne fin de saison.

Bruno AUDY, Co-Président du FC BASSIMILHACOIS, invite les présents à partager un moment de convivialité proposé par le club en respectant les règles sanitaires.

Le Président,

Eric LACOUR

Le Secrétaire Général,

Patrick DEMARET